Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Prévention des violences conjugales : un bilan prometteur en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

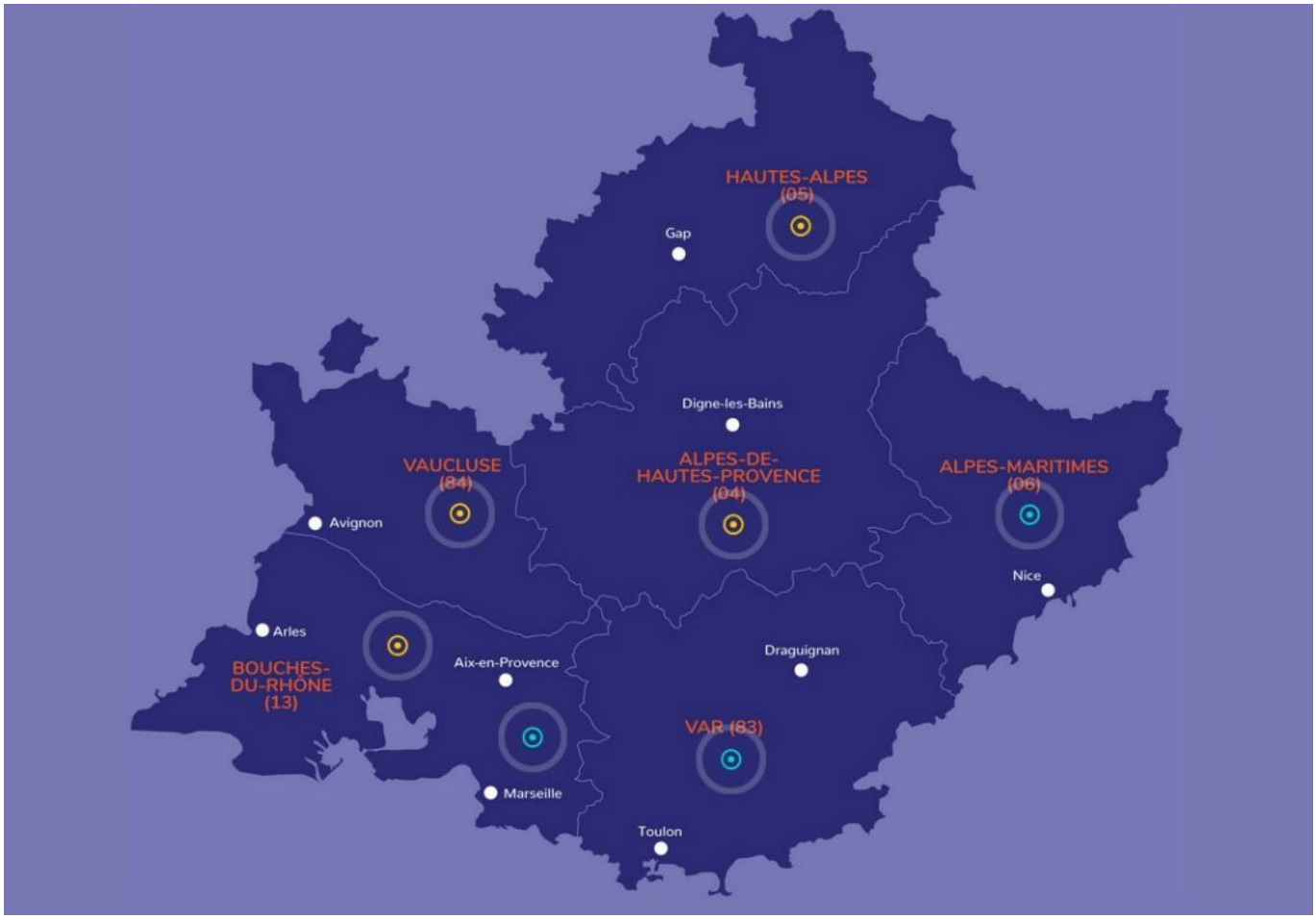


Depuis leur déploiement progressif en 2021, les Centres de prise en charge des auteurs (CPCA) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur jouent un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la récidive des violences conjugales, avec plus de 5 704 personnes accompagnées depuis 2022 dans la région. Les stages de responsabilisation ou encore la tenue d'entretien individuel de responsabilisation, ainsi que d'autres dispositifs d'accompagnement, font de l'ensemble des CPCA répartis sur le territoire des structures clés pour prévenir le passage à l'acte ; avec pour priorité la sécurisation des victimes. La mise en place d'une communication dédiée depuis trois ans a contribué à faire émerger, chez les auteurs comme dans leur entourage, une prise de conscience du besoin d'accompagnement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

En tout, 5 704 personnes ont été prises en charge dans les deux centres de la région (le CPCA Région Sud et le CPCA l'Olivier, anciennement CPCA Kaleïdo) : pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, tant sur la base du volontariat que dans le cadre de mesures judiciaires. Sur l'ensemble du territoire français, ce sont au total 66 694 personnes qui ont été reçues par les 30 centres entre 2021 et fin 2024.
Localement le CPCA l'Olivier, géré à Carpentras par l'association Rhéso, a accompagné 347 personnes alors que le CPCA Région SUD, géré par l'association En chemin, a reçu 1 664 personnes.
Le CPCA l'Olivier intervient en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (en jaune sur la carte ci-dessous). Celui de la Région Sud couvre la partie Sud des Bouches-du-Rhône, le Var ainsi que les Alpes-Maritimes (en bleu).



« Un changement de mentalité s'opère en France. »

Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Un dispositif régional clé pour prévenir les violences conjugales

L'accompagnement dure en moyenne 143 jours, une durée que les professionnels souhaiteraient pouvoir augmenter pour atteindre 12 mois de suivi. Les professionnels l'assurent, il n'y a pas de 'profil type' parmi les personnes reçues. Les auteurs sont de tout âge, de différentes catégories socioprofessionnelles, avec une majorité en emploi, provenant de milieux ruraux et urbains. Certains sont encore en couple, tandis que d'autres sont séparés. « Un changement de mentalité s'opère en France depuis quelques années car certains évènements dramatiques ont mis en lumière l'importance de la protection des victimes et la nécessité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Il est ainsi reconnu que nous faisons face à un problème de santé publique et que beaucoup d'entre nous sont concernés, dans le cercle familial, amical ou professionnel. Pour protéger les victimes et éviter les passages à l'acte, il est nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement pour mieux prendre en charge les personnes qui entrent volontairement dans cette démarche de suivi », explique la porte-parole Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier porté par l'APERS (Association pour la Prévention et la Réinsertion Sociale).

Augmentation des demandes d'accompagnement hors du cadre judiciaire dans la région

La structuration d'une communication idoine via la création, fin 2023, du site internet (https://auteurs.arretonslaviolence.fr/) a permis que les auteurs et leur entourage s'engagent dans une démarche volontaire pour sortir de cette spirale infernale. Les centres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur notent ainsi une augmentation significative du nombre de demandes d'accompagnement d'auteurs de manière volontaire, passant de 62 en 2022, à 267 en 2024.

Au niveau national, cette communication a permis une augmentation de 80% entre 2021 et 2023. Les auteurs mais aussi les victimes ou les proches n'hésitent plus à prendre attache avec les centres pour entrer dans une procédure de suivi, notamment via le site internet.

« Être accompagné pour comprendre, changer, et ne plus jamais reproduire ce que j'ai fait », explique d'ailleurs un auteur de violences conjugales pour expliquer se demande d'accompagnement.

Les démarches volontaires constituent une première prise de conscience chez les auteurs et représentent une occasion forte d'enclencher un suivi pour protéger les victimes. Pour éviter les passages à l'acte, les professionnels des CPCA estiment nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de ces auteurs qui poussent les portes des centres.

Une prise en charge globale pour prévenir le passage à l'acte et éviter les récidives

Un parcours au sein d'un CPCA débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer les besoins et de déterminer les services les plus adaptés, tels que les groupes de parole et un accompagnement individuel. Les auteurs peuvent intégrer ces services selon leurs besoins, leurs obligations (notamment l'obligation de soin), ou volontairement. Ces suivis sont réalisés par des professionnels de différents corps de métier, surtout des psychologues pour les suivis de groupe et/ou psychoéducatifs ou psychothérapeutiques individuels.

Le socle du suivi s'articule autour d'actions de responsabilisation de l'auteur face à ses actes. 11 022 personnes ont ainsi participé à un stage payant de 'responsabilisation' sur le territoire national en 2023, dans le cadre de ces actions.

Le nombre de participants par stage oscille entre 10 et 15 personnes mais la demande demeure forte et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

en augmentation, avec des listes d'attente fréquentes. La durée des stages est variable, d'une à six journées consécutives.

> « Il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »
>
> *José Becquet du CPCA Région Sud*

Au-delà des actions de responsabilisation, des centres sur certains territoires proposent un accompagnement psychothérapeutique et médico-social et d'autres un accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation. 6 399 personnes étaient ainsi engagées dans une démarche de soins en 2023 en France.
Pour José Becquet du CPCA Région Sud porté par l'association En Chemin : « Le bilan réalisé sur ces premières années d'existence nous confirme qu'il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

L.G.

Près de 100 femmes victimes de féminicides conjugaux en 2023

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Samedi 25 novembre aura lieu la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En 2019, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estimait le nombre de femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint à environ 213 000 par an en France ; sept femmes victimes sur dix déclaraient également être victimes de faits répétés. De plus, si en 2017, à l'échelle mondiale, la majorité des victimes d'homicides étaient des hommes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

(généralement tués par des inconnus), 58 % des femmes victimes d'homicides étaient assassinées par leur partenaire ou un membre de leur famille, d'après les Nations unies.

D'après les chiffres du collectif Féminicides par compagnon ou ex, sur lesquels se base notre infographie, plus d'une centaine de femmes sont chaque année tuées par leur compagnon ou ex-compagnon en France. Le collectif, qui recense chaque année depuis 2016 les femmes victimes de ces crimes conjugaux en France métropolitaine et dans les DROM-COM, décomptait ainsi 113 femmes victimes de féminicides conjugaux l'année dernière. Ce chiffre s'élève d'ores et déjà à 95 décès cette année (en date du 17 novembre).

De Valentine Fourreau pour Statista

Lutte contre les violences conjugales : la gendarmerie de Vaucluse signe un partenariat avec l'association Rhéso

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Un nouveau partenariat a été formalisé hier entre le commandant de groupement de la gendarmerie de Vaucluse et l'association Rhéso, qui tient un centre de prise en charge pour les victimes de violences conjugales : le CPCA Kaleïdo.

« Ce centre, basé à Carpentras, est un partenaire riche d'expérience et de compétences pour les gendarmes de la maison de la confiance et de protection des familles du groupement de gendarmerie », déclare la gendarmerie de Vaucluse sur sa page Facebook. « Les échanges et la coopération permettent d'assurer un accompagnement social médical et psychologique des auteurs, avant et/ou après décision de justice ».

En dehors de l'accompagnement des victimes de violences conjugales, Rhéso est une association vauclusienne qui accompagne des personnes en situation d'isolement ou de fragilité sociale, économique et de santé, ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou dans la durée. Les actions de l'association sont multiples :

- Hébergement des personnes en situation de vulnérabilité
- Accompagnement au logement
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Insertion professionnelle
- Soins et prévention

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Pour la gendarmerie de Vaucluse, ce partenariat représente un nouvel outil pour lutter préventivement contre les violences conjugales encore nombreuses. Pour rappel, en 2022 la gendarmerie de Vaucluse dénombré 726 victimes de violences conjugales.

J.R.

Soroptimist International Avignon : projection de film « La Terre des hommes » dans le cadre de la lutte contre les violences à l'égard des femmes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Du 25 au 10 décembre, Soroptimist International Avignon participe à la campagne d'information et de prévention des violences à l'égard des femmes, « Oranger le monde ». A cette occasion, une soirée cinéma suivie d'une table ronde est organisée, le vendredi 2 décembre, au cinéma Le Vox d'Avignon avec la projection du film « La Terre des hommes ».

Comme chaque année depuis 9 ans, le Soroptimist International Avignon participe à la quinzaine d'activisme de lutte contre toutes les formes de violences envers les femmes, « Oranger le monde », du 25 novembre au 10 décembre. Pendant 15 jours, les Soroptimist du monde entier vont « oranger » leurs villes, faire éclairer les monuments, mener des actions de sensibilisation, collecter de l'argent pour mener d'autres actions de prévention de la violence à l'égard des femmes. La ville d'Avignon éclaira notamment le pont Saint-Bénézet ainsi qu'une partie des remparts, comme cela se fait notamment pour octobre rose.

Cette année, en plus de ces actions, le SI Avignon organise une soirée cinéma suivie d'une table ronde, animée par Sandra Vich, le vendredi 2 décembre à partir de 18h30 au cinéma Le Vox, place de l'Horloge, Avignon. Le public assistera à la projection du film « La Terres des hommes », de Naël Marandin. A la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

suite de la projection, six intervenants échangeront et partageront leurs points de vue sur certains des sujets évoqués dans le film et notamment les métiers masculins occupés par des femmes et le harcèlement.

https://www.youtube.com/watch?v=otcV8vAE6J4
« La Terre des hommes » de Naël Marandin avec Diane Rouxel, Finnegan Oldfield, Jalil Lespert et Olivier Gourmet.

Programme de la soirée

- Accueil à partir de 18h30
- Film à 19h
- Table ronde à 20h50
- Moment de convivialité autour d'un verre vers 22h15
- Fin de soirée à 23h

Les bénéfices de la soirée seront reversés à Adaikalam pour « la Maison d'Agathe » orphelinat pour fillettes à Pondichéry.

Projection de « La Terre des hommes », le vendredi 2 décembre au Vox, Avignon. Réservation et paiement en ligne ou par téléphone : 06 14 32 80 21.

J.R.

Lutte contre les violences à l'égard des femmes : E.Leclerc affiche le numéro 3919 sur ses tickets de caisse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Dans le cadre de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui aura lieu ce vendredi 25 novembre, E.Leclerc éditera pendant tout le mois de novembre sur ses tickets de caisse les coordonnées à contacter pour les témoins ou victimes de violences conjugales. Une contribution d'E.Leclerc à la lutte contre les violences faites aux femmes initiée pendant les périodes de confinement.

En avril 2020, lors du premier confinement dû à l'épidémie de Covid-19, Marlène Schiappa, alors secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, avait appelé les structures ouvertes au public à venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales.

Cet appel avait été entendu par des magasins E.Leclerc, qui avaient organisé des permanences associatives, des points d'accueil ou encore la diffusion de messages d'information, en avril, puis en novembre lors du deuxième confinement lié au Covid-19.

A l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, qui aura lieu ce vendredi 25 novembre, E.Leclerc souhaite à nouveau apporter son soutien à cette lutte essentielle.

Pendant tout le mois de novembre, les tickets de caisse mis à disposition des clients afficheront les coordonnées à contacter pour signaler une violence : 3919. Chaque mois, près de 64 millions de passages en caisse sont constatés dans les 734 magasins de l'enseigne, partout en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Victime ou témoin de violences
conjugales:
ligne d'écoute au 3919
ou arretonslesviolences.gouv.fr

En situation d'urgence : contacter le 17
ou
le 114 par sms

A bientôt chez
E.LECLERC

J.R.

1ères assises des violences faites aux femmes, pour que l'innommable cesse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Après un triste féminicide à Vauvert en juillet durant lequel une mère de famille a été poignardée devant ses enfants, les 1ères assises des violences faites aux femmes revêtaient une symbolique particulière au Pont du Gard.

« Depuis le début de l'année dans le Gard, nous comptons un féminicide et une tentative avec une hache entrainant de graves blessures », annonce d'emblée Eric Maurel, procureur de la République de Nîmes. L'événement organisé ce mardi 14 septembre par la Communauté de communes du Pont du Gard, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) du Gard, avec le soutien de la Préfecture, a réussi le pari de réunir autour de la table tous les acteurs confrontés à la détresse d'une femme battue.

Le ton est grave : « Nous avons une responsabilité collective dans le respect du triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité. Nous devons prendre soin de nos frères et sœurs en humanité et respecter ce pacte social. » L'implication d'Anthony Cellier, député du Gard, est du même acabit : « Ce sujet est resté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

trop longtemps tabou, la peur doit changer de camp. Nous devons tous échanger autour de cette honte nationale. »

Dans l'auditoire ? Des professionnels de santé, des policiers, des gendarmes, des avocats, des travailleurs sociaux… Tous sont animés par la même volonté, coconstruire des solutions pour une prise en charge efficace sur tout le parcours de la victime. Six ateliers allant du dépôt de plainte à la prise en charge juridique et psychologique de la femme est des enfants ont rythmé cette journée incontournable.



Au cours de scénettes, des comédiens ont reproduit le parcours d'une femme battue. Crédit photo: Linda Mansouri

100% d'augmentation des violences conjugales

« Avec la Covid-19, la période a été inquiétante, confie Eric Maurel. Au tribunal de Nîmes, nous avons observé une augmentation de 100% des cas de violence. 1 780 violences intrafamiliales et 780 violences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

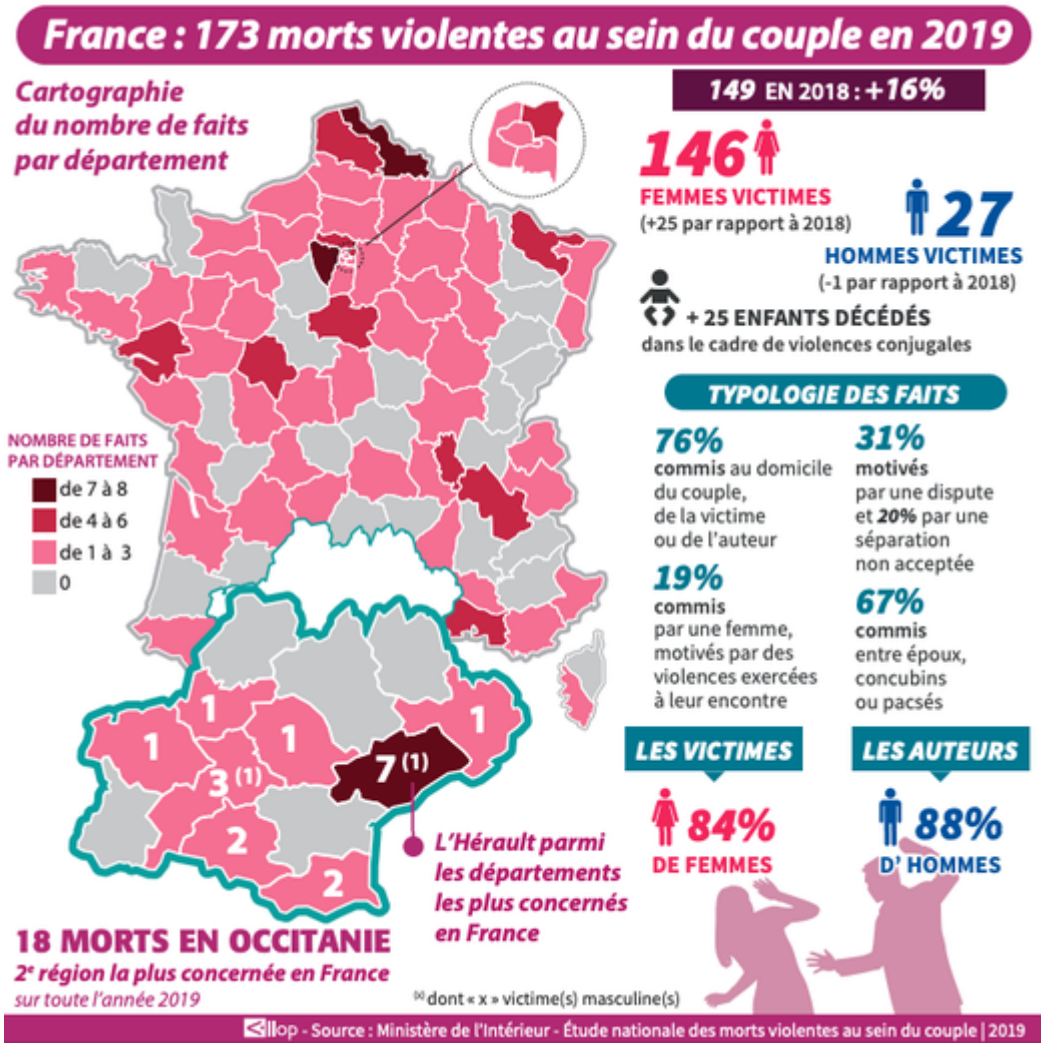
conjugales ont été recensées. Nous avons assisté à la massification des dossiers avec quasi systématiquement des déferrements. » De manière empirique, certains facteurs ont détérioré les relations, dont la promiscuité et le caractère anxiogène de la pandémie. La création de l'observatoire des violences du Gard a d'ailleurs fait suite au confinement, une période durant laquelle a été constatée « une explosion des violences conjugales et intra-familiales », d'après Véronique Compan, procureur-adjoint de la République de Nîmes.

Occitanie, 2e région la plus touchée

Selon Iulia Suc, directrice du cabinet de la préfète du Gard, les violences conjugales sont « un phénomène culturel, banalisé par la pub et les médias. » En 2020, 125 personnes sont décédées au niveau national, cela représente un décès tous les 3 jours. Parmi elles, 100 femmes. Depuis début 2021, 76 femmes ont été tuées. Au niveau local, le Gard est le 2e département le plus touché d'Occitanie avec 2 034 interventions des forces de l'ordre et 1 650 femmes victimes de violences conjugales en 2020. La région Occitanie affichait de tristes chiffres en 2019, comme l'illustre la carte ci-après.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Source: Ministère de l'Intérieur.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Les violences faites aux femmes (plaintes dont les victimes sont des femmes majeures)

Infractions	2017		2018		2019		2020	
	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*
Homicides	2	2	0	0	4	3	1	1
Tentatives d'homicide	0	0	2	2	5	4	5	2
Coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	88	531	1180	668	1187	806	1312	883
Séquestrations	15	6	10	5	16	5	5	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	378	128	481	135	481	165	500	177
Atteintes à la dignité et à la personne	234	6	159	10	324	32	352	0
Proxénétisme	5	0	15	0	0	0	3	0
Viols	56	16	63	22	58	28	65	25
Harcèlement sexuels	29	2	68	8	58	4	97	11
Atteintes sexuelles	71	12	31	7	71	5	73	9
Total	1678	703	2009	857	2204	1052	2413	1109

**VIF (Violence intrafamiliales)*

En Vaucluse, département voisin, quelques chiffres sur les violences faites aux femmes. Source: SDIS 84

Observatoire de la violence dans le Gard

« Il y a quelques années, j'avais créé l'émoi dans les rangs lorsque j'avais proposé la création d'un observatoire pour la lutte contre les violences conjugales », déclare Eric Maurel en préambule. L'observatoire des violences faites aux femmes du Gard fait suite à la création du réseau départemental « Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes ».

En 2020, les élus du Conseil départemental ont voté à l'unanimité la création de cet observatoire pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

permettre de fédérer un réseau partenarial, en lien avec le Centre d'information sur les droits des femmes (CIDFF) du Gard. Une action freinée par la crise du coronavirus, mais qui depuis ne cesse de s'amplifier. Un site internet, aidesauxfemmes.gard.fr a été créé pour permettre aux victimes de trouver les structures d'aides à proximité de leur domicile, en toute sécurité puisqu'elles peuvent le quitter en un clic mais aussi effacer leur visite de leur historique de navigation interne.

Dans le Gard, les mesures se sont multipliées, formation des policiers et gendarmes, sensibilisation à l'égalité homme/femme dans la sphère éducative, carte recensant tous les établissements de prise en charge (64 hébergements dans le Gard)… La sensibilisation a également franchi les portes des commerçants et pharmaciens pour une meilleure prise en charge de 1ère ligne. Les travailleurs sociaux ont vu leur temps de travail à la hausse. Ajoutés à cela, deux mesures supplémentaires : la création d'un fichier unique de suivi des auteurs et le renforcement du contrôle des armes. Du côté des structures de santé, une convention a été mise en place avec le CHU de Nîmes et l'hôpital d'Alès pour la prise en charge des plaintes.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Une table ronde a été organisée avec Iulia Suc, directrice de cabinet de la préfète, Éric Maurel, procureur de la République de Nîmes, Béatrice Bertrand, présidente du CIDFF 30, le général Éric Chuberre du groupement de gendarmerie départementale, et le commissaire Emmanuel Dumas, chargé de sûreté départementale. Crédit photo: Linda Mansouri

Améliorer la circulation de l'information

C'est une première nationale, une convention a été mise en place au tribunal de Nîmes, dont les autres tribunaux de France commencent déjà à s'inspirer. « Ce protocole oblige chaque acteur judiciaire, le JAF (Juge aux affaires familiales), le juge des enfants, et bien d'autres, à porter à la connaissance de tous, les éléments du dossier pour une prise en charge totale et globale », explique Eric Maurel.

Selon le commissaire Emmanuel Dumas, un changement total de paradigme a eu lieu. Il déclare : « ne plus être livré à soi-même, mieux évaluer le danger, faciliter la parole, en dix ans la prise de conscience est considérable. Il faut également mettre à l'aise les fonctionnaires de police se retrouvant face à la détresse d'une femme ». Des référents experts ont été introduits dans le cadre de la formation des militaires. 450 actions de formation ont eu lieu au sein des gendarmeries et des groupements militaires. 250 militaires ont ainsi eu un point de contact avec ces référents experts en 2020.

Grenelle de l'environnement et ses mesures

Le Grenelle des violences conjugales est un ensemble de tables rondes organisées par le gouvernement français entre le 3 septembre et le 25 novembre 2019. Objectif ? Réunir des personnes concernées par les problématiques liées aux violences conjugales, afin de déterminer des mesures à prendre pour les combattre. 47 mesures ont vu le jour, renforcés par 6 mesures supplémentaires en juin dernier. Les modifications juridiques ont fait en janvier 2020 l'objet d'une proposition de loi qui a été adoptée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Élisabeth Moreno, ministre déléguée en charge de l'égalité homme/femme a tenu à soutenir l'événement gardois à travers un message vidéo. Crédit photo: Linda Mansouri

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a dressé un bilan du Grenelle des violences conjugales. Depuis, 2 000 nouvelles places d'hébergement ont été créés, soit une augmentation de 60%, 30 centres de prise en charge des auteurs de violence ont vu le jour, 1000 bracelets anti-rapprochement ont été distribués, 3000 téléphones 'grave danger', 90 gendarmes supplémentaires ont été mobilisés et l'extension de la ligne d'urgence 3919 a été mise en place, disponible 7j/7, 24h/24.

Le budget alloué a doublé depuis 2017. « J'ai pu constater durant mes immersions avec la gendarmerie une parfaite implication et une volonté de trouver des solutions face à l'intolérable. Nous examinerons dans le cadre du projet de loi de la responsabilité pénale tout le schéma, depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'accompagnement judiciaire », déclare le député Anthony Cellier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

7 162 personnes informées par le CIDFF du Gard

Le CIDFF du Gard, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement sur les droits pour tout public et en particulier les femmes. La structure exerce une mission de service public confiée par l'État. Son objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et l'Égalité entre les femmes et les hommes. Le CIDFF Gard privilégie une prise en compte globale des situations vécues. L'information est confidentielle et gratuite. En 2020, le CIDFF du Gard a informé 7 162 personnes, 2 443 entretiens ont étés réalisés dans le domaine juridique, 467 entretiens par un psychologue, 224 sessions d'information collective ont été réalisées avec 2 599 participants.

Manque de moyens humains, financiers et matériels

Béatrice Bertrand, directrice du CIDFF Gard et engagée depuis 27 ans pour la défense des femmes battues, salue les efforts déployés tout en soulignant le manque de moyens. Certaines associations regrettent que les actions entreprises ne soient pas à la hauteur du problème, et, notamment, que ce Grenelle n'apporte pas de réponse satisfaisante au manque de moyens financiers dédiés à la lutte contre les violences conjugales en France. Le budget annoncé de 360 millions d'euros est dénoncé par plusieurs sénateurs et militants comme relevant d'un affichage trompeur, avec une augmentation très faible par rapport aux années précédentes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Crédit photo: Linda Mansouri

« Il faut vraiment commencer par une chose : écouter et croire, c'est le principe de crédibilité, explique la directrice dont le dévouement a été salué par la remise de la légion d'honneur. Le parcours est semé d'embuches, nous avons vraiment besoin que toutes les plaintes soient prises, certaines restent encore sans suite. Pour cela, il faut un traitement judiciaire prioritaire et sans délai. Les JAF devraient délivrer des ordonnances de protection de 6 jours. » 80% des victimes sont des mamans, les dégâts physiques mais aussi psychologiques sont considérables. Les entretiens avec un psychologue ? « Trop long dans le public, trop cher dans le privé. » Béatrice souhaite également que la sécurité sociale prenne en charge à 100% la consultation psychologique.

« Il faut plus de moyens humains, financiers et matériels, appelle la directrice. Je cherche des financements en permanence. J'ai appris que le poste de référent violence n'est pas financé, donc j'ai malheureusement du le stopper. » Elle préconise d'aller voir ce qui se fait ailleurs comme en Espagne où des tribunaux spécialisés ont vu le jour ainsi que des systèmes informatiques sophistiqués permettant de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

diminuer la récidive de 63%. Le chemin est encore long, les efforts à consentir encore nombreux, mais tout porte à croire que l'action française s'ancre chaque jour un peu plus dans une dynamique positive.

Avignon accueille les femmes victimes de violences



Dans la continuité des actions menées par la ville d'Avignon pour la protection des femmes victimes de violences, comme la réhabilitation d'un bâtiment situé route de Tarascon pour l'hébergement de celles forcées de quitter leur domicile, un dispositif d'accueil est désormais mis en place dans six lieux d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Accompagnée de trois policiers municipaux suppléants, la brigadière-cheffe principale Corinne Mallet s'est rendue dans les mairies annexes du Pont-des-Deux-Eaux, de Montfavet, de Monclar et de la Trillade, ainsi que dans les postes de police municipale du centre-ville (place Pie) et de Saint-Chamand, où des espaces dédiés ont été mis en place afin d'accueillir, écouter et orienter dans les meilleures conditions les femmes victimes de violences.

Impulsé par la Ville et fort d'un partenariat avec le tissu associatif local (Rheso, Olef Vaucluse, L'embellie, le Cidff 84, le Collectif du Droits des femmes, le Planning Familial et l'Amav), ce dispositif sera coordonné avec le Service de protection des familles de la police nationale. Une formation sur « la problématique des violences conjugales, comprendre pour mieux accueillir et orienter » dispensée par l'association Rheso a été suivie par les quatre policiers municipaux, cinq agents d'accueil des postes de police municipale annexes et trois médiateurs du département 'Tranquillité publique'.

Permanences :

- Pont des Deux Eaux (Mairie annexe 7 rue Laurent Fauchier) – lundi après-midi de 14h à 17h
- Centre-ville (Poste de Police municipale annexe Place Pie) – mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h
- Trillade (Mairie annexe 106 avenue de la Trillade) – jeudi matin de 9h à 12h
- Saint-Chamand (Poste de Police municipale annexe 11 avenue Antoine de St-Exupéry) – jeudi après-midi de 14h à 17h
- Montfavet (Mairie annexe 8 square des Cigales) – vendredi matin de 9h à 12h

Adresse mail : permanences@mairie-avignon.com. Numéro de téléphone unique accessible tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h : 07 61 10 24 82

Violences conjugales : 22 places d'hébergement supplémentaires en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



En 2020, l'Etat a créé 22 places d'hébergement à même d'accueillir des femmes et des enfants pour les mettre en sécurité (il a aussi financé dans l'urgence près de 500 nuitées durant le 1er confinement). Ces places ont été implantées dans des secteurs jusqu'à maintenant peu pourvus (Apt, bientôt Cavaillon, Avignon, Carpentras). Après avoir appelé un numéro d'urgence (3919, 115, 114…), les femmes concernées sont orientées par le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation) vers les associations gestionnaires (Hapa, Habitat et Humanisme, Rhéso) qui vont les accompagner afin de les loger en toute sécurité et de récréer les conditions d'une vie familiale. Le Siao peut acheminer les femmes dépourvues de moyen de transport au moyen de bons de transports en taxis. Parallèlement, le Siao coordonne un dispositif qui permet l'accompagnement socio-judiciaire de ces personnes, en partenariat avec l'association Rhéso. Entre 2018 et 2019, le nombre d'appel provenant du Vaucluse au numéro national est passé de 258 à 419, soit une augmentation de 62,4 %.

Augmentation des dépôts de plaintes

Par ailleurs, un poste d'intervenant social rattaché au groupement départemental de gendarmerie, dont le recrutement est placé sous l'égide de l'Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes), doit être basé à Apt. Il est aussi prévu la création d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile, particulièrement mobilisée sur les violences intrafamiliales, au sein de la gendarmerie de Vaucluse.

Enfin, un centre de prise en charge des auteurs de violences doit voir le jour en 2021. Ce projet porté par Rhéso associe l'Amav, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et l'unité de psychiatrie légale et de victimologie du centre hospitalier de Montfavet.

Ecrit par le 6 novembre 2026

Ces mesures interviennent dans un contexte où les violences faîtes aux femmes sont en augmentation : +11% de dépôts de plaintes en 2019 (plus de 2 200 plaintes, dont 1 050 dans un contexte intrafamilial). Et encore, selon l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales) seulement 20% des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles déclarent avoir porté plainte.

4 décès de femmes en 2019 dont 3 dans un contexte conjugal

En 2019, on a recensé 4 décès de femmes (contre 1 en 2018), dont 3 au moins correspondent à un contexte conjugal. Dans le domaine des coups et blessures, près de 7 plaintes sur 10 interviennent au sein de la famille. Et si les plaintes pour viol sont en baisse cela correspond globalement à la baisse des plaintes pour viol hors de la famille (41 en 2018, 30 en 2019), alors qu'elles augmentent significativement pour les viols intra-familiaux (presque un sur deux entrent dans cette catégorie).